

NOTE FORMATIONS INITIALES 2025-26

« JE ME FORME ET CERTIFIE MES
COMPETENCES »



Informations générales

IMPORTANT : Chaque stagiaire doit prendre connaissance la fiche de sa formation.

Maud CARADEC – Assistante technique régionale – RFL

07 50 87 61 20 – atr@tir-bretagne.org

Rappel : La formation **continue** est **obligatoire** pendant la durée de l'Olympiade.

Le PSC1 est obligatoire avant toute formation. Des équivalences sont admises. Il n'y a pas de nécessité que le titre soit encore « actif »

Le CAC n'est pas un brevet détenu à vie. Pour renouveler son CAC il faut suivre la formation continue spécifique avant la fin de validité.

Les armes peuvent être personnelles ou mise à disposition par le club ou Comité Départemental.

La Ligue se réserve le droit de modifier les dates des modules selon les besoins du calendrier sportif. Le cas échéant, les stagiaires sont avertis dans les meilleurs délais.

Les notes des formations initiales et notes des formations continues sont également disponibles sur le site internet de la Ligue : <http://www.tir-bretagne.org/>

Journées de positionnement :

La journée de positionnement concerne toutes les formations initiales, sauf le CAC et Moniteur TAR. **Elle se déroule obligatoirement dans le département d'appartenance.** Toute absence sera considérée comme un **abandon** de la formation par le stagiaire.

Leur animation est assurée à chaque Responsable de Formation Départemental (RFD), dans le respect des procédures, contenus et programmes définis par l'ATR-RFL.

Les frais de la journée de positionnement sont inclus dans votre inscription.

Inscriptions :

Le nombre de places disponibles est limité pour chaque formation. Les inscriptions sont prises en compte **dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets (avec paiement).**

Dans les cas nécessitant une **dérogation**, l'inscription sera **automatiquement refusée** en l'absence de **demande jointe au dossier**. Les dérogations sont à caractère exceptionnel, **accordées ou non par l'ATR.**

Dans un esprit d'équité, une limite de **3 stagiaires par club pour une même formation** est fixée. En cas de situation particulière, merci de contacter l'ATR-RFL.



Inscription

Lecture des pages 1 à 3 et de la fiche de la formation concernée
 Envoi du dossier avant la clôture
 Joindre le chèque ou preuve de virement
 Si besoin : Demande de dérogation et/ou autorisation parentale



Traitement

Validation de l'inscription dans l'ordre d'arrivée et la limite des places
 Uniquement pour les dossiers complets avec paiement.



Confirmation

Reception d'un mail de confirmation du secrétariat, avec attestation de paiement



Convocation

Réception de la convocation 2-3 semaines avant le module
 Elle contient les informations nécessaires (horaire, lieu...)

Ligue Régionale de Tir de Bretagne
 11 bis avenue de la Princesse
 BP 7 Maison des Associations
 56390 COLPO

Ou par e-mail : secretariat@tir-bretagne.org

Frais de formation :

Les frais d'inscription sont à envoyer **obligatoirement** avec le dossier d'inscription : **chèque ou preuve de virement**. Ils sont encaissés indépendamment de la présence du stagiaire (absence, abandon, etc.). **Tout candidat abandonnant ou exclu au cours de la formation ne sera pas remboursé de tout ou partie des frais qu'il aura engagés.**

Vous pouvez annuler sans frais votre inscription sur simple demande, **jusqu'à 3 jours après la clôture des inscriptions**. Au-delà de ce délai, les inscriptions sont définitives et l'encaissement automatique.

Pour les stagiaires licenciés **Hors Ligue** les frais de formation sont majorés de 10€ par module. Le Passeport formateur, livret d'alternance ainsi que les guides pédagogiques sont fournis. L'acceptation en formation est soumise à l'accord des deux RFL et dans la limite des places, avec priorité aux bretons.

Restauration et Hébergement :

Les frais de restauration du midi sont directement pris en charge par la Ligue dans la limite du barème maximum en vigueur. **La consommation d'alcool est strictement interdite, et entraînera l'exclusion immédiate de la formation.**

Les éventuels frais de restauration du soir, d'hébergement et de déplacements sont à la charge du stagiaire, de son club ou du comité départemental.

Modalités de validation (Règlement FFTir)

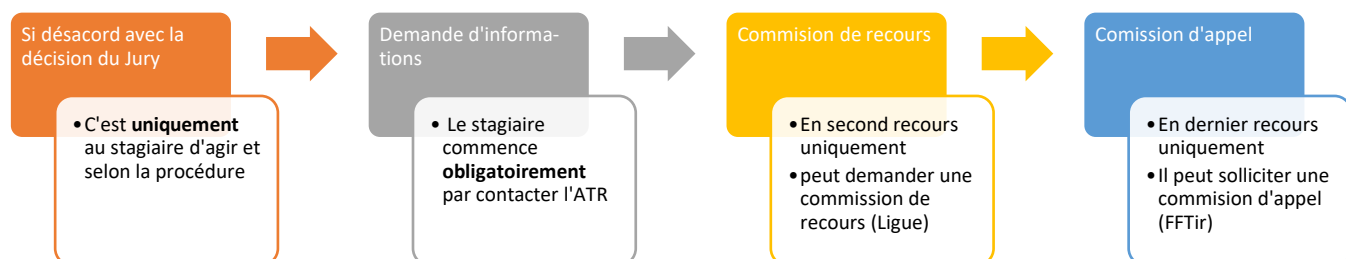
L'obtention du Brevet Fédéral est prononcée par l'ATR-RFL sur proposition du jury plénier qu'elle préside. **Le Jury a toute latitude pour proposer la validation (totale ou partielle) ou l'ajournement du stagiaire.**

L'alternance est une partie importante de la formation, et pourra ne pas être validé s'il apparait des doutes sur son déroulement réel. **Le Jury plénier est présidé par l'ATR (RFL) et comporte les membres de l'ETR participants à la formation.**

Le/la stagiaire doit obligatoirement :

- ✓ **Participer activement** à toutes les journées de formations
- ✓ **Respecter** en permanence la sécurité et l'éthique fédérale, tant par ses actions, et son comportement, que par ses paroles
- ✓ **Réaliser** les parcours de formation à distances et questionnaires formatifs
- ✓ **Réussir** les différentes évaluations certificatives, **théoriques et pratiques**. Elles seront présentées au jury plénier pour décision.
 - Des **misés en situations** en contrôle continue permettant d'apprécier les différentes compétences attendues
 - **Un QCM avec questions éliminatoires sur la sécurité**
- ✓ **Réaliser son alternance** et rendre les documents lors du **dernier module** (sauf CAC). Le volume horaire dépend de la formation.
 - Rendre son livret de formation complété et signé
 - Rendre son passeport formateur complété et signé
 - En cas de force majeure, et **après avoir sollicité la RFL**, un délai de quelques semaines pourra être accordé pour un envoi par courrier.
- ✓ Participer à une **compétition officielle dans la saison** (sauf CAC)
 - Epreuve obligatoire mais non pénalisante. Nombreuses disciplines ouvertes dans les barèmes. Participation par équipe impossible.
- ✓ **Réussir** les épreuves pratiques « Cibles Couleurs » (sauf CAC)
 - Passages des grades correspondant au Brevet Fédéral et selon le protocole fédéral. Elles permettent la labélisation « Cibles Couleurs » des stagiaires.

La cérémonie de remise des diplômes (sauf CAC) se déroule lors de la Form'Breizh.



SOMMAIRE

(accès à la formation en cliquant dessus)

INFORMATIONS GENERALES

Journées de positionnement	1
Inscriptions	1
Frais de formation	2
Restauration et Hébergement	2
Modalité de validation	3

FORMATIONS INITIALES

Informations générales	1
Brevet Fédéral Jeunes Encadrants	5
Module Complémentaire BF Jeunes Encadrants	6
Certificat de Compétences : Capacité à accueillir et conseiller	7
Brevet Fédéral animateur	11
Brevet Fédéral Initiateur	13
Moniteur Tir aux Armes Réglementaires	15
Informations sur la formation Entraîneur	17
Demande d'inscription formation INITIALE	18
Demande de dérogation	20
Autorisation parentale	21

Brevet Fédéral Jeunes Encadrants



Important : En raison des travaux pédagogiques préparatoires nécessaires à la qualité de la formation, il n'y a pas de session initiale BFJE cette saison.

Nous invitons les jeunes motivés à se reporter sur la session 2025-26.

Présentation globale



Conditions

- Avoir entre 14 et 20 ans
- Licencié depuis 2 saisons minimum
- Avoir son PSC 1 ou équivalent (actif ou non)



Pré-requis

- Avoir sa Cible Verte à l'entrée en formation
- Sur dérogation : avoir sa Cible Orange, avec obligation de réussite de la Cible Verte avant ou lors du dernier module.



Important

- Avoir un Tuteur Fédéral 1er degré (ou inscrit en formation cette saison)

Son activité se déroule **exclusivement en pistolet 10m précision ET carabine 10m debout**, au sein de **l'école de Tir du club**. Sous la conduite d'un encadrant de club **diplômé** et adulte, le jeune encadrant :



- Garanti la sécurité



- Participe à l'encadrement des séances EdT 10m



- Coach les plus jeunes lors des compétitions



- Aide à la validation des « Cibles Couleurs »

Journée de positionnement

- 3 h en département
- Tuteur obligatoire

Modules Ligue

- 3 journées
- Théorie et Pratique

Plateforme numérique

- Moodle

Alternance en club

- 35h minimum
- en 1 ou 2 saison (à annoncer lors du positionnement)

Module Complémentaire BF Jeunes Encadrants

[Avez-vous lu les pages 1 à 3 ?](#)

Le Module complémentaire n'est pas concerné par le tutorat, ni la journée de positionnement.

Module unique : **22 novembre 2026** , lieu défini ultérieurement

Prévision encadrement : **Formateurs du Brevet Fédéral Animateur**

Cadre de la formation.

Il s'agit d'apporter les compétences et connaissances complémentaire à la sécurité aux armes à feu, ainsi qu'à la législation. Cette formation se déroule communément avec les stagiaires BFA n'ayant pas obtenu leur CAC.

IMPORTANT : Se référer à la fiche descriptive du Certificat CAC (page 7) pour connaître le matériel, les modalités et attendus.

La réussite valide l'obtention du Brevet Fédéral Animateur. Cela ouvre alors la possibilité de s'inscrire en formation Brevet Fédéral Initiateur, sous condition d'âge et de grade « Cible Couleur ».

Information : Les BFJE peuvent également s'inscrire en session CAC « standard ». Les conditions d'inscription restent identiques. Cependant **aucune adaptation** (pédagogie, évaluation...) ne sera mise en place. La limite des places par club s'appliquera dans ce cas.

Conditions spécifiques d'inscription.

Le module complémentaire BFJE est soumis à des spécificités. Les frais d'inscription pour **l'ensemble de la formation** s'élèvent à **25 €**. Bien cocher « Module complémentaire » sur la fiche d'inscription



Conditions

- Licence valide
- Avoir 16 ans révolu à l'inscription
- Etre titulaire du BFJE
- Avoir son PSC 1 ou équivalent (actif ou non)

Selon l'effectif des stagiaires BF Animateur, une limitation pourra être mise en place par la RFL. Il est conseillé de prendre contact avec l'ATR avant l'inscription.

Date butoir d'inscription : 26 octobre 2025 (Délais de rigueur)

Certificat de Compétences : Capacité à accueillir et conseiller



Avez-vous lu les pages 1 à 3 ?

IMPORTANT : Chaque stagiaire est libre de s'inscrire à la session de son choix, indépendamment de son département d'appartenance.

Session A	Session B	Session C	Session D	Session E	Session F
•06 décembre, département 29 •Maud Caradec et Arnaud Chevrollier	•07 mars, département 22 •Arnaud Chevrollier et Pascal Kerlau	•18 avril, département 56 •Maud Caradec et Arnaud Chevrollier	•02 mai, département 35 •Arnaud Chevrollier et Pascal Kerlau	•13 juin, département 29 •Arnaud Chevrollier et Pascal Kerlau	•20 juin, département 22 •Arnaud Chevrollier et Pascal Kerlau

Cadre de la formation.

Le **Certificat** a une durée de **validité** de **quatre ans et n'est pas détenu à vie** à l'inverse des Brevets Fédéraux. Au sein du club de tir, le CAC :



- Garanti la sécurité des pratiquants et du public



- Gère le pas de tir

La durée globale de la formation est de 8 heures. Elle est répartie en 4 Blocs de compétences :

- BC1 : Organiser la sécurité de la pratique (4 heures)
- BC 2 : Accueillir (1 heure)
- BC3 : Faire découvrir le Tir Sportif (1 heure)
- BC4 : S'intégrer au sein du club (1 heure)

Module Ligue

- 1 journée
- Théorie et Pratique

Plateforme numérique

- Moodle (durée libre)
- Préparation personnelle en amont

Inscription à la formation.

Le nombre de place est **limité à 10 stagiaires**, et maximum 3 du même club.

Les frais d'inscription pour **l'ensemble de la formation** s'élèvent à **50 €**.



Conditions

- Avoir 16 ans révolu
- Licencié depuis 1 saison minimum
- En cas d'échec sur une session, la réinscription sur la même saison ne sera pas prioritaire



Pré-requis

- Avoir son PSC 1 ou équivalent (actif ou non)



Important

- Jusqu'à 18 ans, les mineurs ne peuvent intervenir que dans le cadre de l'Ecole de Tir, sous la responsabilité et en présence d'un adulte Brevet Fédéral.

Informations spécifiques.

En amont du module :

- ✓ Il est **impératif** de suivre l'intégralité du parcours en ligne, qui fait partie intégrante de la formation. **Tout stagiaire n'ayant pas réalisé la préparation se verra refuser l'accès à la journée en présentiel.**
- ✓ Il est **recommandé** d'assimiler le contenu du « **Manuel du Tir Sportif** » édité par la FFTir, une connaissance des différentes **armes du club** et du **fonctionnement interne** (conditions d'accès au pas de tir, cours obligatoires, chasuble de responsable...),
- ✓ La Ligue conseille aux clubs d'organiser un temps pratique dédié (2 h minimum) au moins 10 jours avant la formation.

Modalités de validation :

- ✓ Les stagiaires CAC ne sont pas concernés par les épreuves pratiques de compétition, d'obtention de Cibles Couleurs, ni par une alternance en club.
- ✓ Le score au QCM minuté doit atteindre au minimum **80% de bonnes réponses**. Les 4 blocs de compétences ne se compensent pas.
- ✓ Des mises en situations permettant d'apprécier les différentes compétences attendues

Matériel nécessaire à la formation

Ce matériel est nécessaire au bon déroulement de la formation. **Les armes peuvent être personnelle, prêtée par son club, ou le Comité départemental.** Le lieu d'accueil du module ne sera en aucun cas sollicité par la Ligue pour le prêt d'arme.

Fourni par la Ligue	A prévoir par le stagiaire
•Cibles	•Casque anti-bruit •Pistolet et/ou revolver 25m (ISSF ou TAR) •Facultatif: arme d'épaule 22lr •1 boîte de munition manufacturée (rechargées interdites) •Tenue confortable •Cahier de prise de note •Chez soi : ordinateur ou tablette pour une connexion sur Moodle

Dates butoirs d'inscription

Session A : 04 novembre 2025

Session D : 30 mars 2026

Session B : 04 février 2026

Session E : 10 mai 2026

Session C 16 mars 2026

Session F : 18 mai 2026

Brevet Fédéral Animateur

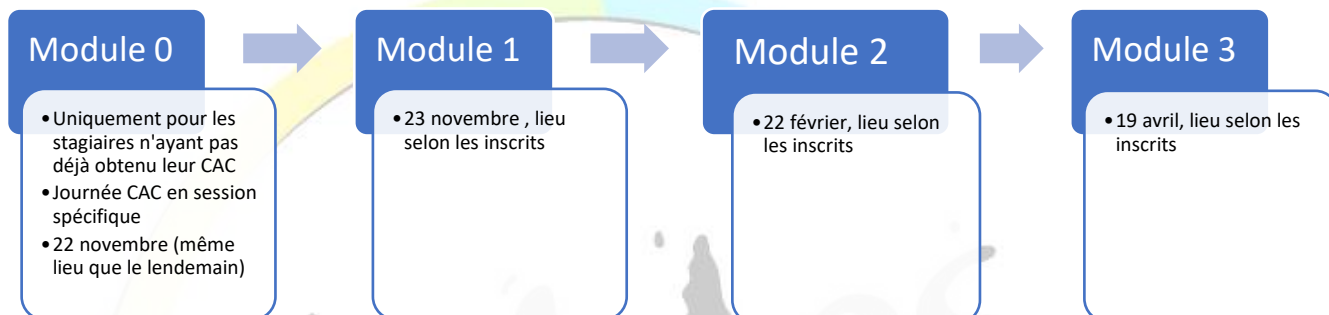


Avez-vous lu les pages 1 à 3 ?

La journée de positionnement a lieu dans votre département. Elle est animée par votre RFD. La présence du tuteur est recommandée sur la matinée.

Positionnement RFD22	Positionnement RFD29	Positionnement RFD35	Positionnement RFD56
08 novembre	Voir ATR	09 novembre	09 novembre

Prévision encadrement : Bastien Leo et Arnaud Chevrollier



Cadre de la formation.

Au sein du club, le rôle de l'animateur est orienté vers le public débutant :



- Anime les séances de découvertes
- Encadre les tireurs débutants en pistolet et carabine



- Accueil et renseigne les nouveaux pratiquants
- Informe sur le fonctionnement fédéral et réglementaire



- Forme et valide jusqu'à la Cible Jaune

La durée globale comprend la formation à distance, l'alternance en club et les modules Ligue. Elle est de 64 heures, répartie en 4 Blocs de compétences :

- ✓ BC 1: Organiser la sécurité de la pratique (1h)
- ✓ BC 2: Accueillir une personne ou un groupe (5h)
- ✓ BC 3: Faire découvrir le Tir sportif (13h)
- ✓ BC 4: S'intégrer en tant qu'animateur au sein du club (2h)

Journée de positionnement
• 1j en département

Modules Ligue
• 3 journées
• Théorie et Pratique

Plateforme numérique
• Moodle

Alternance en club
• 40h minimum
• Avant le dernier module

Inscription à la formation.

Le nombre de place est **limité à 15 stagiaires**, et maximum 3 du même club

Les frais d'inscription pour **l'ensemble de la formation** s'élèvent à **100 €** (stagiaires ayant déjà le CAC), **120€** (stagiaires n'ayant pas déjà obtenu le CAC)



Conditions

- Avoir 16 ans révolu à l'inscription



Pré-requis

- Avoir son CAC (ou l'obtenir sur la session spécifique)
- Avoir son PSC 1 ou équivalent (actif ou non)



Important

- Avoir un Tuteur Fédéral 1er degré (ou inscrit en formation cette saison)

Informations spécifiques à la formation.

- ✓ L'alternance en club est obligatoire. Elle est consignée dans un **livret d'alternance (à remettre complété et signé lors du dernier module)**.
- ✓ Il est **impératif** de suivre les différents parcours sur **Moodle**. La partie à distance fait partie intégrante de la formation. Tout stagiaire ne le suivant pas se trouvera dans **l'impossibilité de valider son BFA**.
- ✓ La journée de positionnement vous présentera Moodle et son fonctionnement. Vous recevrez les codes de connexion par la Ligue, peu de temps après la clôture des inscriptions. **Votre tuteur sera également convié**.
- ✓ Les stagiaires passeront les grades Cibles Blanches et Jaunes, respectivement lors du positionnement et du dernier module Ligue. Les grades se passeront en pistolet **ET** carabine.

Matériel nécessaire à la formation

Ce matériel est nécessaire au bon déroulement de la formation. **Les armes peuvent être personnelle, prêtée par son club, ou le Comité départemental**. Le lieu d'accueil du module ne sera en aucun cas sollicité par la Ligue pour le prêt d'arme.

Fourni par la Ligue	A prévoir par le stagiaire
• Passeport formateur fédéral • Livret de formation fédéral • Guide pédagogique fédéral • Cibles et munitions	• Pistolet ET carabine 10m • Tenue de sport • Cahier de prise de note • Chez soi : ordinateur ou tablette pour une connexion sur Moodle

Date butoir d'inscription : 26 octobre 2025 (Délais de rigueur)

Brevet Fédéral Initiateur

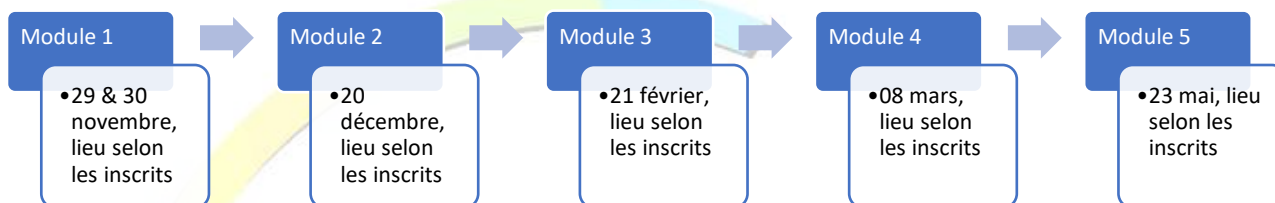


Avez-vous lu les pages 1 à 3 ?

La journée de positionnement a lieu dans votre département. Elle est animée par votre RFD. La présence du tuteur est recommandée sur la matinée.

Positionnement RFD22	Positionnement RFD29	Positionnement RFD35	Positionnement RFD56
09 novembre	Voir ATR	16 novembre	16 novembre

Prévision encadrement : **Maud Caradec et Bastien Leo**



Cadre de la formation.

Au sein du club, le rôle de l'Initiateur est orienté vers le public initié :



- Encadre les tireurs initiés en pistolet et carabine, 10-25-50m
- Accompagne en compétition



- Créer des exercices et des séances adaptés au public à la discipline



- Forme et valide jusqu'à la Cible Verte

La durée globale comprend la formation à distance, l'alternance en club et les modules Ligue. Elle est de 80 heures, répartie en 4 Unités de compétences :

- ✓ UC 1 : Organiser la sécurité de la pratique
- ✓ UC 2 : Organiser une initiation adaptée et de qualité
- ✓ UC 3 : Transmettre les bases techniques (niveau initiation)
- ✓ UC 4 : S'intégrer en tant qu'initiateur au sein du club

Journée de positionnement

- 1j en département

Modules Ligue

- 1 weekend et 4 journées
- Théorie et Pratique

Plateforme numérique

- Moodle

Alternance en club

- 40h minimum
- Avant le dernier module

Inscription à la formation.

Le nombre de place est **limité à 10 stagiaires**, et maximum 3 du même club

Les frais d'inscription pour **l'ensemble de la formation** s'élèvent à **170 €**



Conditions

- Avoir 18 ans révolu à l'inscription
- Si BFJE ayant obtenu le module complémentaire: 17 ans révolu si Cible Verte 16 ans révolu si Cible Bleue



Pré-requis

- Licence à jour
- Avoir son BFA depuis 1 saison minimum
- Avoir son PSC 1 ou équivalent (actif ou non)



Important

- Avoir un Tuteur Fédéral 1er degré (ou inscrit en formation cette saison)

Informations spécifiques à la formation.

- ✓ L'alternance en club est obligatoire. Elle est consignée dans un **livret d'alternance (à remettre complété et signé lors du dernier module)**.
- ✓ Il est **impératif** de suivre les différents parcours sur **Moodle**. La partie à distance fait partie intégrante de la formation. Tout stagiaire ne le suivant pas se trouvera dans **l'impossibilité de valider son BFI**.
- ✓ La journée de positionnement vous présentera Moodle et son fonctionnement. Vous recevrez les codes de connexion par la Ligue, peu de temps après la clôture des inscriptions. **Votre tuteur sera également convié.**
- ✓ Les stagiaires passeront les grades Cibles Orange et Verte, respectivement lors du premier et du dernier module Ligue. Les grades se passeront en pistolet **OU** carabine, à votre choix.

Matériel nécessaire à la formation

Ce matériel est nécessaire au bon déroulement de la formation. **Les armes peuvent être personnelle, prêtée par son club, ou le Comité départemental.** Le lieu d'accueil du module ne sera en aucun cas sollicité par la Ligue pour le prêt d'arme.

Chaque convocation précisera le matériel nécessaire pour le module.

Fourni par la Ligue

- Livret de formation fédéral
- Guide pédagogique fédéral
- Cibles et munitions
- Kit pédagogique supplémentaire : mètre, chronomètre, outils, Guide Cibles Couleurs...

A prévoir par le stagiaire

- Passeport formateur fédéral
- Pistolet et carabine 10m avec veste
- Pistolet 25m ISSF
- Carabine 50m ISSF avec veste, bretelle et coussin
- Casque anti-bruit
- Tenue de sport
- Cahier de prise de note
- Chez soi : ordinateur ou tablette pour une connexion sur Moodle

Date butoir d'inscription : 26 octobre 2025 (Délais de rigueur)

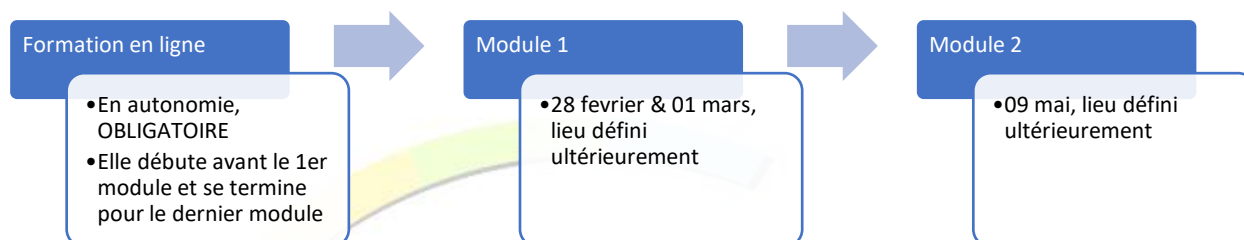
Moniteur Tir aux Armes Réglementaires



Avez-vous lu les pages 1 à 3 ?

Le Moniteur TAR ne permet pas l'encadrement contre rémunération. Il ne s'agit pas du CQP « Moniteur de Tir »

Prévision encadrement : Maud Caradec et Jean-François Rigaudie



Cadre de la formation.

Au sein du club, le rôle du moniteur TAR est orienté vers le public de cette discipline (débutant et initié) :



- Fait découvrir le TAR en sécurité
- Encadre les tireurs initiés en arme de poing et d'épaule, dans l'ensemble des épreuves possible
- Accompagne en compétition



- Créer des exercices et des séances adapté au public à la discipline
- Informe sur le fonctionnement fédéral et réglementaire

La formation se déroule majoritairement à distance sur une plateforme en ligne dédiée.

La durée globale comprend (en ligne et en présentiel) est de 53 heures. Elle est répartie en 4 Blocs de compétences :

- ✓ BC 1 : Organiser la sécurité de la pratique
- ✓ BC 2 : Organiser l'accueil et une initiation adaptée et de qualité
- ✓ BC 3 : Transmettre les bases techniques générale et spécifique, préparer à la compétition (niveau initiation)
- ✓ BC 4 : S'intégrer au sein du club

Modules Ligue

- 2 modules
- Axé sur la mise en pratique d'encadrant

Plateforme numérique

- Obligatoire

Inscription à la formation.

Le nombre de places est **limité à 8 stagiaires**, et maximum **3** du même club.

Les frais d'inscription pour **l'ensemble de la formation** s'élèvent à **100 €**



Conditions

- Avoir 18 ans révolu à l'inscription
- Licencié depuis 3 saisons minimum
- Licence à jour



Pré-requis

- Avoir participé à une compétition officielle au cours des 3 dernières années
- Avoir son PSC 1 ou équivalent (actif ou non)
- Avoir assimilé le règlement sportif TAR



Important

- Cette formation n'est pas concernée par la journée de positionnement.

Informations spécifiques à la formation.

- ✓ Cette formation comporte une part importante de formation à distance. **Il est recommandé d'être un pratiquant TAR expérimenté.**
- ✓ Elle forme et évalue sur l'ensemble des techniques TAR : arme de poing et d'épaule.
- ✓ Il est **impératif** de suivre les différents parcours sur **la plateforme en ligne**. La partie à distance fait partie intégrante de la formation. Tout stagiaire ne le suivant pas se verra automatiquement refuser l'obtention.

Matériel nécessaire à la formation

Ce matériel est nécessaire au bon déroulement de la formation. **Les armes peuvent être personnelle, prêtée par son club, ou le Comité départemental.** Le lieu d'accueil du module ne sera en aucun cas sollicité par la Ligue pour le prêt d'arme.

Chaque convocation précisera le matériel nécessaire pour le module.

Fourni par la Ligue	A prévoir par le stagiaire
• Passeport formateur fédéral • Cibles	• Armes de poing et d'épaule avec bretelle • Munitions manufacturés • Casque anti-bruit • Tenue de sport • Cahier de prise de note • Chez soi : ordinateur ou tablette pour une connexion sur la plateforme

Date butoir d'inscription : 1^{er} décembre 2025 (Délais de rigueur)

Informations sur la formation Entraîneur

Cette formation est organisée par la FFTir. Les anciens BFE 1^{er} et 2^{ème} degrés ont fusionnés pour devenir le Brevet Fédéral Entraîneur.

Présentation

Il s'agit d'acquérir les compétences relatives aux cycles d'entraînement, de perfectionnement et de formation d'encadrants.

Une arme « majeure » est choisie lors de l'inscription. Les stagiaires peuvent participer à un module facultatif complémentaire dans l'arme inverse, afin d'être polyvalent.

Il appartient aux stagiaires de prendre contact rapidement avec l'ATR afin de déterminer la date et modalité d'intervention.

Accès	Organisation	Frais
• Détenir son BFI depuis plus de 2 saisons • Envoyer son dossier complet à la FFTir avec l'avis obligatoire de l'ATR • Réussir les tests de sélection-positionnement • Un tuteur fédéral 2^o degré sera demandé	• 4 Modules de formation :150 h • Alternance: 70h • Une intervention en Collectif Régional: 10h • Une intervention en formation bénévole Ligue : 10h	• Hébergement - Restauration : à la charge FFTir • Pédagogique : Aide possible de la Ligue et de son Comité départemental • Une aide de son club est également possible (frais pédagogiques, déplacements...) selon leurs modalités

Les personnes intéressées doivent prendre contact avec l'ATR (atr@tir-bretagne.org).

Rendez-vous sur le site fédéral <https://www.fftir.org/entraîneur/>

La formation prépare à 6 blocs de compétences en pistolet, carabine ou plateau.

- ✓ BC1 – Concevoir, organiser et conduire l'entraînement,
- ✓ BC2 – Améliorer les compétences techniques des athlètes,
- ✓ BC3 – Préparer et optimiser le matériel,
- ✓ BC4 – Préparer et suivre les athlètes en compétition,
- ✓ BC5 – Encadrer une action de formation de cadres,
- ✓ BC6 – Appréhender l'environnement institutionnel, la réglementation et les responsabilités de l'entraîneur.



Demande d'inscription formation INITIALE

Merci d'écrire le plus lisiblement possible

Nom : Prénom :

Club : n° de licence :

Date de naissance : / / Catégorie d'âge :

Je suis en situation de handicap : ☐ Non ☐ Oui (Avis CNS médical à joindre)

Tél : E- mail :

Adresse :

.....

Cible couleur détenue : Discipline principale :

Niveau de compétition au cours des 3 dernières années :

☐ Loisir ☐ Départemental ☐ Régional ☐ National

Fonction(s) principale(s) au sein du club :

☐ Encadre des jeunes ☐ Encadre des adultes ☐ Surveillance de pas de tir

☐ Elu au comité directeur ☐ Autre:

Type : **Initiale** « Je me forme et certifie mes compétences »

Formation :

- | | |
|--|---|
| ☐ Brevet Fédéral Jeune Encadrant | ☐ Certificat CAC SESSION A |
| ☐ Module complémentaire BFJE | ☐ Certificat CAC SESSION B |
| ☐ Brevet Fédéral Animateur (si CAC déjà obtenu) | ☐ Certificat CAC SESSION C |
| ☐ Brevet Fédéral Animateur (si CAC à obtenir) | ☐ Certificat CAC SESSION D |
| ☐ Brevet Fédéral Initiateur | ☐ Certificat CAC SESSION E |
| ☐ Moniteur TAR | ☐ Certificat CAC SESSION F |

Tout dossier incomplet ou hors-délais ne sera pas prise en compte.

Documents à joindre :

- Chèque à l'ordre de la Ligue ou preuve de virement
- Copie du PSC 1 (ou équivalent)
- **Monitorat TAR** : 1 palmarès de Championnat officiel TAR (3 dernières années)
- Si concerné : demande de dérogation (Voir page 20)
- Pour les mineurs : autorisation parentale (voir page 21)

Merci de lire attentivement les phrases suivantes avant de cocher.

- ☐ Je consent à la collecte et au traitement de mes données personnelles dans la cadre de la formation.
- ☐ J'ai pris connaissance des pages 1 à 3 présentant les diverses modalités (inscription, annulation, restauration, hébergement, modalité de validation, recours)
- ☐ J'ai pris connaissance de la fiche de ma formation et du matériel à apporter. En l'absence du matériel nécessaire, ma participation à la journée pourra être refusée.
- ☐ J'ai pris connaissance de l'obligation d'un Tuteur Fédéral 1^{er} degré (sauf CAC, module complémentaire BFJE et Moniteur TAR).

Tuteur Fédéral 1^{er} degré : ☐ obtenu en 20.....

☐ Inscrit en formation cette saison

Nom et Prénom :

Son e-mail :

Indiquez vos motivations pour participer à la formation :

Avis obligatoire du Président de club :

Date et signature du stagiaire

Date et signature du Président

Demande de dérogation

A l'attention de Madame la Responsable Formation Ligue,

Je soussigné(e) (nom et prénom) :

N° licence :

N° club :

Demande exceptionnellement une dérogation pour être autorisé à suivre la formation initiale : ☐ BF Jeune Encadrant ☐ Certificat CAC ☐ BF animateur ☐ BF Initiateur
☐ Moniteur TAR

Pour le(s) motif(s) suivant :

☐ Délais insuffisant depuis l'obtention du Brevet Fédéral précédent

☐ Absence de Brevet Fédéral

☐ Age minimal requis non atteint

☐ Autre (précisez) :

Pour les licenciés d'une autre Ligue, merci d'utiliser la feuille de demande de dérogation fédérale (ITAC), complétée par votre RFL.

Motivations et/ou situation justifiant le besoin de formation par dérogation :

Il est rappelé que les dérogations sont à caractère exceptionnel, et que leur accord n'est en aucun cas systématique.

Le/.../...

Signature du demandeur :

Cadre Réservé à la RFL

Demande : ☐ Refusée ☐ Acceptée ☐ Acceptée sous conditions

Indiquez les conditions le cas échéant :

Le / /

Signature :

Je soussigné, M. (mère, père, tuteur légal de l'enfant *) autorise :

➤ Mon enfant à participer à la formation

☐ BF Jeune Encadrant ☐ Module complémentaire BF JE ☐ Certificat CAC

☐ BF Animateur ☐ BF Initiateur

se déroulant du au,

- Les membres de l'Equipe Technique Régionale, à transporter en voiture individuelle mon enfant.
- La collecte et le traitement de ces données dans le cadre de la formation

En cas d'urgence, j'autorise :

- Les responsables de la ligue à prendre toutes les mesures nécessaires à l'évacuation et à l'hospitalisation éventuelles de mon enfant
- Toute intervention chirurgicale rendue nécessaire en cas d'accident majeur.

Fait à, le

Signature obligatoire

(précédée des mentions "Lu et approuvé" et "Certifié exact")

Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom de la personne :

N° de téléphone :

Lien de parenté :

Observations éventuelles :

Renseignements administratifs

N° de Sécurité sociale :

Caisse de Sécurité sociale + adresse :

Nom du médecin traitant :

N° de téléphone :

Nom de la mutuelle (éventuellement) :

DESOI
 PROGRESSION
 RESPECT
 CONTROLE
 DESOI
CONCENTRATION
 FRATERNITE
 INTÉGRATION
 ENGAGEMENT
 ESPRIT
 MAITRISE
 D'ÉQUIPE
 AUTONOMIE

Contact

Assistante Technique Régionale :

Maud CARADEC - atr@tir-bretagne.org - 07 50 87 61 20



Rejoins-nous sur notre page pour suivre toute notre actualité !

@LigueTirBretagne

Nos partenaires



BROCRIE DISTINCTION



COPIES DES LICES



ENVIE D'OPTIQUE
L'OPTICIEN DES SPRINTERS